

Demande d'estimation de rente Membres de l'état-major

Seuls les participants actifs âgés de 47 ans ou plus sont admissibles à une demande d'estimation de rente

Renseignements personnels

Nom	Prénom	Matricule
Adresse électronique		

Renseignements du conjoint

Date de naissance : Année - Mois - Jour Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Dates d'estimation de rente

Une fois que la demande aura été reçue et traitée, vous recevrez un relevé d'estimation de rente illustrant votre revenu de retraite estimatif en fonction des paramètres et hypothèses choisis. Vous pouvez choisir un maximum de trois âges ou dates de retraite et comparer votre revenu de retraite à ces dates lors d'une seule demande. Veuillez noter que votre relevé annuel de participation montre déjà des projections de rente à la retraite à des dates clés de votre participation. Il pourrait être avantageux de choisir d'autres dates de retraite afin de profiter pleinement de la présente demande.

Je désire recevoir une estimation de rente aux âges et/ou dates de retraite suivants :

				Date
				Année - Mois - Jour
1.	Ma date de retraite anticipée la plus rapprochée avec réduction de la rente	OU	ans d'âge	OU
2.	Ma date de retraite anticipée la plus rapprochée sans réduction de ma rente	OU	ans d'âge	OU
3.	Ma date de retraite normale	OU	ans d'âge	OU

Hypothèse d'augmentation annuelle de salaire future

Votre salaire est un élément clé de la formule de calcul de la rente. Afin d'estimer votre salaire futur, veuillez cocher l'option d'augmentation salariale anticipée jusqu'à votre départ.

Mon augmentation annuelle de salaire future est (cocher une seule case) :

☐ 0 %	☐ 0,5 %	☐ 1 %	☐ 1,5 %	☐ 2 %	☐ 2,5 %
☐ 3 %	☐ 3,5 %	☐ 4 %	☐ 4,5 %	☐ 5 %	

Hypothèse d'horaire de travail futur (en % de l'horaire à temps plein)

Entrez le pourcentage de temps par rapport à un poste à temps plein que vous prévoyez travailler jusqu'à votre départ (entre 0 % et 100 %). Le pourcentage correspond par défaut à 100 %. Cette hypothèse aura une incidence sur le nombre d'années de participation dans le futur.

Mon horaire de travail futur (en % de l'horaire à temps plein) sera :

100 % %

Veuillez prendre connaissance de l'avis de non-responsabilité au verso du présent formulaire.

J'ai compris l'avis de non-responsabilité et j'en accepte les conditions. Veuillez inscrire votre prénom, nom et date et soumettre votre demande d'estimation de rente en cliquant sur le bouton « SOUMETTRE LA DEMANDE ».

Prénom Nom	Année - Mois - Jour
------------	---------------------

Nous accuserons réception de votre demande par courriel.

Demande d'estimation de rente

Membres de l'état-major

Seuls les participants actifs âgés de 47 ans ou plus sont admissibles à une demande d'estimation de rente

Avis de non-responsabilité

Les montants de rente présentés sur le relevé ne sont que des estimations. Si les renseignements personnels figurant dans la base de données d'administration du régime sont inexacts, ou si les hypothèses utilisées diffèrent de la réalité, l'estimation du montant de rente présentée pourrait être différente du montant qui sera réellement versé au moment de la retraite.

Plus précisément, il se peut que le relevé d'estimation de rente ne puisse donner une estimation raisonnable de la rente et les résultats pourraient être erronés si :

- vous êtes présentement absent en raison d'une invalidité ou en congé non payé;
- vous devenez invalide ou prenez un congé non payé avant la retraite;
- vos rentes ou toute autre forme d'épargne-retraite sont susceptibles d'être partagées à la suite de la fin de votre mariage ou de votre union conjugale, maintenant ou à l'avenir;
- vous avez fait une demande de rachat de service passé qui n'a pas encore été traitée par le Bureau des régimes de retraite;
- vous avez acquis une rente différée lors d'une participation antérieure à votre régime de retraite ou à un autre régime de retraite de la Ville de Montréal;
- vous détenez un solde de cotisations flexibles donnant droit à des prestations accessoires au moment de la retraite;
- vous avez droit à des prestations payables d'un régime supplémentaire, surcomplémentaire ou d'une convention de retraite;
- les taux de déductions d'impôts correspondent aux taux de l'année en cours et non de ceux de l'année de la retraite.

Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information présentée dans le relevé d'estimation de rente. En cas de divergence entre l'information présentée et les documents officiels du régime, ces derniers prévaudront en tout temps.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Bureau des régimes de retraite au 514 872-9720.

Veuillez noter que vous avez droit à une demande d'estimation de rente par année (1^{er} janvier au 31 décembre). Advenant qu'une demande d'estimation de rente ait déjà été faite dans l'année en cours, le Bureau des régimes de retraite se verra dans l'impossibilité de traiter votre présente demande.